Investissement dans les lycées

En charge des lycées, la Région Normandie met tout en œuvre pour favoriser des environnements pédagogiques favorables à la scolarité et à l'épanouissement des élèves. Elle assure La réhabilitation, la (re)construction, la maintenance et l'entretien de 143 établissements publics répartis sur 137 sites. Depuis 2021, la Région a mobilisé 553 millions d'euros pour réaliser les travaux de réhabilitation et d'entretien dans les lycées normands.

Elle soutient également les projets d'investissement des 50 lycées sous contrat, 7 lycées agricoles privés et 33 Maisons familiales et rurales (MFR) du territoire.

Les travaux dans les lycées

La Région assure les droits et les obligations du propriétaire pour les lycées publics, les établissements d'éducation spécialisée et les lycées professionnels maritimes et agricoles. A ce titre, elle en assure les travaux de construction, reconstruction, extension, les grosses réparations et l'équipement des locaux en matière pédagogique, non pédagogique et informatique.

Le programme pluriannuel d'investissement

La Région Normandie a déterminé en 2017 un programme prévisionnel des investissements relatifs aux lycées publics (PPI), conformément au Code de l'Education, comportant une liste de travaux répartis suivant différents niveaux de

priorité, pour un montant total de 491 millions d’euros.

La mise en œuvre de ces travaux sera globalement achevée à l’horizon 2024. Les priorités de cette programmation portent sur la sécurisation des établissements, la performance énergétique, la restructuration des établissements les plus dégradés, l’accompagnement des évolutions pédagogiques et des innovations, l’amélioration des conditions de travail des agents des lycées, ainsi que l’amélioration du câblage informatique.

Parmi les opérations de travaux en cours :

- la réhabilitation du lycée Pierre Corneille à Rouen, pour un montant de 115,7 millions d’euros.
- la restructuration du lycée Raymond Queneau à Yvetot pour un montant de 51 millions d’euros incluant de nouveaux bâtiments : bâtiment scientifique, bâtiments administratifs, internat, salle polyvalente, bâtiment cuisine-laverie-infirmerie, espace restauration, etc. Le lycée bénéficiera également d’un tout nouveau gymnase.

La Région s’associe à la Fondation du Patrimoine pour lancer un projet de financement participatif concernant la rénovation du fronton du lycée François 1er au Havre. Cette campagne a pour objectif de récolter 35 000 € sur trois ans.

Réhabilitation du Lycée Pierre Corneille à Rouen

Les travaux ont débuté fin 2019 en site occupé (2000 personnes sur site). Composé de bâtiments édifiés du XVIIè siècle au XXIè siècle et d'éléments protégés au titre des monuments historiques, ce site à fort enjeu patrimonial connait une importante restructuration, avec des découvertes lors des premiers travaux : plomb, amiante et mérule.

Le bâtiment Joyeuse a été livré à la rentrée scolaire 2023, suivi en fin d'année par la salle de conférence, permettant au lycée de disposer de nouveaux espaces. Le

bâtiment audiovisuel a été livré à la rentrée scolaire 2024.

La phase 3 des travaux s’est achevée en novembre 2025 avec la livraison d’une nouvelle infirmerie, d’un pôle administratif regroupé et de salles de classe supplémentaires. La partie Nord du bâtiment Corneille a été livrée à l’automne 2025, tandis que les travaux se poursuivent sur la partie Sud.

Le bâtiment scientifique, initialement destiné à être démoli puis reconstruit, sera finalement conservé dans sa structure et fera l’objet d’une rénovation des façades et de la toiture, avec l’ajout d’un ascenseur extérieur.

La phase 4 des travaux est en cours, avec une livraison prévue au printemps 2027, comprenant notamment de nouvelles salles pour les classes préparatoires, des salles d’examen et des espaces dédiés aux sciences de l’ingénieur.

Ce chantier d’envergure est financé à hauteur de près de 130 millions d’euros par la Région Normandie.

La maintenance des locaux

La Région met également en œuvre les opérations de maintenance relevant de sa compétence (couverture, menuiserie, sécurité incendie, plomberie…). Ces missions sont réparties entre :

- Les équipes de maintenance affectées aux lycées
- Les équipes mobiles de maintenance (E2M) de la Direction des Bâtiments Régionaux
- Les entreprises extérieures missionnées par la Région

Garantir la sécurité des lycées normands

La Région Normandie a engagé un plan de sécurisation des lycées publics normands qui comprend l’installation de clôtures, portails et systèmes de contrôle d’accès, système de vidéoprotection à la demande, ainsi que la mise à niveau des systèmes de sécurité incendie.

Ce plan ne comprend pas les alarmes anti-intrusion et le gardiennage par des sociétés privés, bien que certains lycées aient fait le choix d’en acquérir grâce à leur budget de fonctionnement.

72% des établissements normands sont équipés à ce stade. Ce plan a d’ores et déjà mobilisé 37 millions d’euros et 17 millions d’euros supplémentaires devraient y être consacrés en 2024.

Une charte des bonnes pratiques en matière de maîtrise d’œuvre

La Région Normandie a élaboré avec les organisations professionnelles de la maîtrise d’œuvre (La chambre Régionale de l’Ordre des Architectes, les Bureaux

d’études techniques, les économistes et les géomètres experts) une Charte de bonnes pratiques pour une commande publique de maîtrise d’œuvre au service de l’économie locale.

Ce document vise à guider les usages des maîtres d’œuvre pour favoriser l’excellence architecturale en Normandie et un développement économique local.

Charte des bonnes pratiques de maitrise d'oeuvre

L’équipement des locaux

La Région acquiert des équipements pour aménager les locaux des établissements publics locaux d'enseignement dans l’objectif de créer des conditions et un environnement favorable à la réussite scolaire et à la lutte contre le décrochage scolaire.

Ces équipements sont achetés par l’intermédiaire d’accords-cadres, de marchés spécifiques, de subventions versées aux établissements, ou bien encore de commande UGAP.

L’informatique dans les lycées

Simulateur 3D Lycée Augustin Hébert, Evreux

La Région est en charge des équipements informatiques dans les lycées : câblages, accès Internet, équipement en postes de travail, virtualisation, maintenance en condition opérationnelle, wifi, etc. Elle développe une politique de virtualisation des postes de travail dans la Manche, le Calvados et l'Orne.

Ainsi, les environnements informatiques sont stockés sur un serveur distant. L'utilisateur accède à son poste de travail « virtualisé » à travers n'importe quel appareil, en réseau. Une connexion internet suffit alors aux élèves et aux enseignants pour accéder aux ressources dont ils ont besoin pour travailler là où ils se trouvent. Plus de sécurité et des économies de maintenance du parc informatique sont à la clé.

Dotations de fonctionnement aux établissements privés

La Région verse tous les ans, une dotation de fonctionnement, baptisée forfait externat aux établissements privés sous contrat d’association avec l’Etat. Le fond social régional permet d’aider les familles en difficulté financière pour le paiement des frais de restauration et d’hébergement dans les lycées publics et privés.

Augmentation des prix de l’énergie et des denrées alimentaires

Le montant des dépenses en énergie pour les établissements normands a diminué en 2024 sans retrouver néanmoins des niveaux antérieurs à 2022. La Région soutient financièrement les lycées pour payer ces surcoûts énergétiques désormais intégrés à la Dotation globale de fonctionnement des lycées et fixe des cibles de consommation maximales. La Région soutient également les établissements à travers différentes actions pour permettre la poursuite d’achat de denrées alimentaires de qualité (mobilisation du fonds social régional, accompagnement à la lutte contre les produits ultra transformés…).